



[www.beka-pro.fr](http://www.beka-pro.fr)

**BEKA-PRO**  
87 rue Montesquieu  
69007 Lyon  
☎ : 04 37 28 55 45  
@ : [beka-pro@orange.fr](mailto:beka-pro@orange.fr)

## **FICHE TARIFAIRE PERSORISK**

### **Mise en place du document unique d'évaluation des risques (décret nov. 2001)**

Lors de la visite de notre expert sur vos sites pour la mise à jour de votre analyse responsabilité civile, nous pouvons intervenir sur la mise en place de votre document d'évaluation des risques.

Cela consiste à faire :

- Une analyse des risques accidents du travail par postes
- Une analyse des risques maladies professionnelles liées à l'environnement des postes de travail

Cette approche reprendra, avec la collaboration d'un organisme certificateur (PERSORISK travaille conjointement avec votre organisme) :

- les éléments de l'entreprise concernant le contexte accidents du travail et « technico-social »,
- une analyse des postes de travail après collecte des éléments de l'entreprise,
- un avis PERSORISK dans le sens de la circulaire concernant l'environnement des postes de travail.
- Un rapport global par poste sera rédigé.

Sur la base du rapport PERSORISK intégrant le complément poste de travail une analyse sera effectuée dans le sens de la circulaire à venir sur le risque industriel.

Un plan de prévention sera élaboré à partir du rapport source.

### **L'objectif de cette proposition est de réduire le coût pour l'entreprise :**

- du cumul de plusieurs intervenants,
- du temps passé par la Direction à coordonner plusieurs intervenants,
- de l'économie sur l'assurance des personnes
- du financement possible par le biais d'un FRAC

- **Approche budgétaire indicative**

selon la taille et la complexité du site et le nombre de sites

- **Sites de catégorie (1) unité de production**  
Montant global et forfaitaire de 1.200,00 € à 3.600,00 €

- **Sites de catégorie (2) siège, bureaux, administration**  
Montant global et forfaitaire de 1.200,00 € à 3.600,00 €

- **Sites de catégorie (3) entrepôts, centre d'éclatement**  
Montant global et forfaitaire 1.000,00 €

- **Sites de catégorie (4) établissements secondaires, SCI**  
Montant global et forfaitaire 1.000,00 €

Les déplacements et hébergements peuvent :

- soit être forfaitisés
- soit pris en charge par chacune des entités.

Délai d'intervention : dossier complet dans les deux mois après l'entrée en vigueur (date de réception de l'acompte).

• **Conditions de paiement :**

- 25 % acompte
- 25 % à chaque remise de dossier par site
- 25 % à la remise du dossier consolidé
- 25 % à la fin de la mission.

• **Financement :**

Possibilité de financement par un FRAC.

Nous vous proposons la possibilité :

- d'un abonnement annuel permettant le suivi : un contact annuel pour mise à jour sauf survenance d'un mouvement significatif dont la gestion serait facturée au temps passé.
- d'un forfait tenant compte de vos spécificités.